AMBASSADE
DE FRANCE
AU SÉNÉGAL
Liberté
Égalité
Fraternité

RECRUTEMENT DES DETACHES POUR LE SENEGAL ET LA GAMBIE
Année Scolaire 2027-2028

NOTICE EXPLICATIVE

COMMENT REMPLIR VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE À UN POSTE D'ENSEIGNANT "DETACHE"

DANS UN ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS AU SENEGAL ET EN GAMBIE.

LA PROCÉDURE EN BREF (date limite d'inscription 20 novembre *à minuit – GMT)*

- Renseigner le dossier de candidature téléchargeable via le lien ci-après :

 https://aefe.gouv.fr/fr/recrutement/recrutement-des-detaches-sur-missions-enseignement-education-administration/conditions-et-modalites-de-candidature

- Envoyer le dossier et les pièces **en un seul fichier PDF**, par mail, au plus tard le **20 *novembre 2026 à minuit*** à l'adresse suivante : **residents@efsenegal-ifs.org**

- **Le dossier complet se compose de** :
 - la fiche de candidature pré-remplie
 - la liste récapitulative des pièces, ainsi que toutes les pièces à fournir **en un seul exemplaire PDF**

Il doit être retourné exclusivement au Bureau de la Coopération éducative du Service de Coopération et d'Action Culturelle par mail au plus tard le 20 *novembre 2026.*

residents@efsenegal-ifs.org

EN CAS DE CANDIDATURES LIÉES, LES DEUX DOSSIERS DEVRONT ETRE ENVOYÉS CONJOINTEMENT

AUCUN DOSSIER INCOMPLET OU PARVENU HORS DÉLAIS NE SERA RETENU (20 novembre 2026 à minuit)

LES CANDIDATS NE REMPLISSANT PAS LEURS VŒUX SERONT ÉCARTÉS DU CLASSEMENT

*En cas de besoin, une fois votre dossier clôturé, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :

reseauscolaireaefe.dakar-amba@diplomatie.gouv.fr

Pour des questions plus spécifiques sur le poste :

secretariatgeneral@lyceemermozdakar.org

Le présent dossier de candidature à un poste de détaché d'enseignement, d'éducation et d'administration, dans un établissement français relevant de l'AEFE au Sénégal et en Gambie **ne concerne que les agents titulaires de l'enseignement public** (les candidatures des agents stagiaires ou non titulaires ne sont pas recevables) doit justifier d'une **durée minimale d'expérience professionnelle sur le territoire français en tant que titulaire dans le corps d'appartenance** afin d'obtenir une mobilité à l'étranger, conformément aux lignes directrices de gestion ministérielles relatives à la mobilité des personnels. Par ailleurs, les enseignants exerçant dans un établissement du réseau AEFE sous le statut de résident doivent voir rempli leur premier contrat, soit 3 années, pour pouvoir être candidats à un poste dans un autre pays.
Il est fortement recommandé aux candidates et candidats d'émettre des vœux génériques (élargissement des vœux géographiques) dans chaque dossier de candidature pour permettre à leur candidature d'être classée notamment en cas de postes déclarés vacants après la date limite de candidature.

Points d'attention

Motifs d'irrecevabilités d'un dossier

1. Les dossiers hors délai et/ou incomplets conformément aux pièces demandées : sont considérés comme incomplets les dossiers qui ne comprennent pas à minima les pièces indiquées sur la fiche récapitulative
2. Une candidature d'un agent ou agente non titulaire de la fonction publique française
3. Pour les postes d'enseignant ou d'enseignante, la candidature d'un ou d'une fonctionnaire n'appartenant pas à un corps enseignant du 1er ou 2nd degré.
4. Une candidature d'un enseignant ou d'une enseignante titulaire candidatant pour une autre discipline ou un autre degré que celle dont il ou elle est titulaire.
5. Les personnels non titulaires de leurs corps (stagiaires)
6. Les professeurs de lycée professionnel qui ne justifient pas d'une expérience récente e significative d'enseignement dans la discipline du poste.
7. Les agentes ou agents en cours de détachement relevant de la note de service annuelle du MEN relative aux recrutements et détachements des personnels à l'étranger, ou dont la demande de renouvellement de détachement a été transmise à leur administration d'origine~~,~~
8. Un candidat ou une candidate titulaire de l'Education nationale qui cumule plus de 3 ans de détachement à l'étranger suite à un nouveau détachement depuis la rentrée 2019, sans réintégration depuis 3 années de services effectifs en France.
9. Les personnels du seul ministère de l'Education nationale ayant accompli moins de 3 ans de services effectifs en France à la date de vacance de poste, après 6 années de détachement à l'étranger.
10. Candidature irrecevable pour les personnels détachés direct, les personnels résidents et les personnels détachés d'enseignement, d'éducation et d'administration (nouveau statut depuis 2023 pour ces derniers) dans le cas où le nombre d'année de détachement effectuées à la date de vacance du poste est de plus de 3 ans (4, 5 ou 6 ans de détachement cumulés depuis la rentrée 2019)
11. Les candidatures des agents et agentes en sixième année de détachement, de ceux dont le détachement en cours n'est pas arrivé à son terme, de ceux qui cumuleraient plus de six ans de détachement en tenant compte d'un nouveau détachement de trois ans à l'AEFE, ainsi que de ceux dont la demande de renouvellement de détachement a déjà été transmise au MEN, sont irrecevables.

CAS DEROGATOIRES

Les résidentes et résidents, détachées et détachés d'enseignement, d'éducation et d'administration, expatriées et expatriés ou détachées et détachés sur des fonctions d'encadrement ou de formation des établissements conventionnés et en gestion directe touchés par une mesure de carte des emplois verront leur candidature jugée recevable et étudiée s'ils remplissent les conditions de recevabilité. Ces personnels joindront un document établi par la DRH justifiant cette mesure à leur dossier de candidature.

A l'issue d'un congé de longue maladie, les résidentes ou résidents, détachées ou détachés d'enseignement, d'éducation et d'administration ont la possibilité de réintégrer leur poste, « gelé » à cet effet à leur demande (circulaire AEFE n°902 du 13 mars 2001)

Personnel dont le détachement actuel a débuté avant 2019 (non concerné par le bornage des 6 ans de détachement) sous le statut de :	Recevabilité de la candidature
Personnel résident	Candidature recevable
Personnel détaché direct	Candidature recevable
Personnel en détachement depuis la rentrée 2019 (bornage à 6 ans cumulés de détachement à l'étranger) sous le statut de :	**Recevabilité de la Candidature**
Nombre d'année de détachement effectuée à la date de vacance du poste : 3 ans et moins	
Personnel détaché direct	Candidature recevable
Personnel résident	Candidature recevable
Personnel détaché d'enseignement, d'éducation et d'administration (nouveau statut depuis 2023)	Candidature recevable

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER
4, passage Colisée 93400 Saint-Ouen-sur-Seine | Tél. : +33 (0)1 53 69 30 90
1, allée Baco BP 21509 44015 Nantes | Tél. : +33 (0)2 51 77 29 03
aefe.gouv.fr

Nombre d'année de détachement effectuée à la date de vacance du poste : plus de 3 ans (4, 5 ou 6 ans de détachement cumulés depuis la rentrée 2019)	
Personnel détaché direct	Candidature irrecevable
Personnel résident	Candidature irrecevable
Personnel détaché d'enseignement, d'éducation et d'administration (nouveau statut depuis 2023)	Candidature irrecevable

N.B : les années de détachement direct sont à comptabiliser dans le bornage des 6 années de détachement pour les personnels du MEN, même si elles ne sont pas consécutives.

.

AMBASSADE
DE FRANCE
AU SÉNÉGAL
Liberté
Égalité
Fraternité

Calendrier

DATE DE LIMITE D'ENVOI DES DOSSIERS	**20 novembre minuit**
TRAITEMENT DES DOSSIERS : - Il pourra vous être demandé de produire des pièces supplémentaires pour complément d'information. - Un accusé de réception mentionnant le numéro de votre dossier vous sera adressé par courriel dès qu'il sera recevable.	**Octobre-novembre 2026**
ÉTUDE ET CLASSEMENT DES DOSSIERS EN COMMISSIONS PARITAIRES	**Les 14 et 15 décembre 2026**
PROPOSITION DE POSTE par courriel à votre adresse mail de référence (**NE PAS OUBLIER DE VERIFIER VOS SPAMS)**	**A l'issue de chaque CCPL**

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES A PROGRAMME FRANÇAIS EN GESTION DIRECTE (EGD) OU CONVENTIONNÉS AVEC L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER AU SÉNÉGAL ET EN GAMBIE

- **Lycée Français Jean Mermoz - DAKAR (EGD)**
- **Ecole Antoine de Saint Exupéry - SAINT LOUIS (conventionné)**
- **Ecole Dr Guillet - THIES (conventionné)**
- **Ecole française de BANJUL – GAMBIE (conventionné)**

AMBASSADE
DE FRANCE
AU SÉNÉGAL
Liberté
Égalité
Fraternité

SENEGAL/GAMBIE
LISTE RECAPITULATIVE DES PIECES A FOURNIR

Nom et Prénom :	Grade :	Discipline :

TOUTES CES PIECES SONT A FOURNIR PAR MAIL (residents@efsenegal-ifs.org) POUR UN DOSSIER DE CANDIDATURE À UN POSTE DE DETACHE 2027-2028

Veuillez cocher les cases des pièces que vous avez jointes à votre dossier de candidature :

SCAC	Candidat	
☐	☐	Fiche de candidature
☐	☐	Copie du dernier arrêté de promotion (ou page I-Prof)
☐	☐	Copie de l'arrêté de titularisation (ou page I-Prof)
☐	☐	Copies des 2 derniers rapports d'inspection existants ou une attestation justifiant de votre non inspection
☐	☐	Evaluation PPCR
☐	☐	Copie de la dernière notation administrative (sauf personnel du 1er degré n'ayant jamais exercé à l'AEFE)
☐	☐	Copie de l'arrêté de détachement (uniquement pour les personnels en détachement)
☐	☐	Copie d'une pièce d'identité (CNI ou passeport en cours de validité)
☐	☐	Copie du livret de famille
☐	☐	Candidat établi dans le pays : justificatif (copie de la carte de séjour, carte consulaire et si possible certificat de résidence délivré par le poste de police du quartier de résidence)
☐	☐	Copie du contrat en cours (agent relevant de l'AEFE)
☐	☐	Justificatif de suivi de conjoint (si conjoint déjà établi dans le pays ou pouvant justifier d'une embauche dans le pays au plus tard à la date de rentrée scolaire)
☐	☐	Copie du certificat de pacs en cas de candidature double
☐	☐	CV
☐	☐	Lettre de motivation manuscrite et scannée (1er degré) et tapuscrite (2nde degré)
☐	☐	IPROF : fournir obligatoirement les éléments suivants : corps / grade / échelon / carrière / notation pédagogique / notation administrative
☐	☐	Copies diplômes et attestations
☐	☐	Pièces supplémentaires utiles pouvant justifier de vos compétences particulières concourant à la mise en œuvre du projet d'établissement (compétences complémentaires, participation aux projets d'établissements, expériences, certifications particulières)